

## FORMATEUR PHOTOGRAPHE NIVEAU 2

### Fiche de brevet

#### Prérogatives

- planifier et conduire des cours de plongeur photographe niveau 1 & 2 et la qualification flash externe
- planifier et conduire des cours de formateur photographe niveau 1
- participer au jury des plongeurs photographes niveau 2 et formateurs photographes de niveau 1
- participer à la formation de formateur photographe niveau 2
- promouvoir la photographie subaquatique au niveau régional
- organiser et animer l'unité de valeur pédagogique commune aux commissions culturelles
- fait partie du collège des cadres de la CNPV

#### Conditions de candidature

- être licencié à la F.F.E.S.S.M,
- contrôle médical : se conformer aux préconisations, conformément à la réglementation fédérale,
- être titulaire, au minimum, du brevet de plongeur niveau 3,
- être âgé de 20 ans minimum,
- posséder le brevet de plongeur photographe niveau 3,
- détenir le RIFA Plongée,
- posséder le brevet de formateur photographe niveau 1 depuis au moins une année,
- présenter 20 images personnelles, offrant des conditions de technique, de lumière et de composition variées et incluant des prises de vues au grand angle, en proxi ou macro et des photos animalières

#### Organisation de la formation

La formation comprend deux stages :

- ✕ un stage de pédagogie préparatoire de formation de formateurs photo-vidéo en stage national,
- ✕ un stage de pédagogie pratique photo-vidéo en stage national bloqué

La formation de FP2 comporte obligatoirement les stages devant s'articuler chronologiquement comme suit :

**Le stage de pédagogie préparatoire**, en salle, se déroulant en métropole ou dans les DOM-TOM sur une durée de deux jours minimum

**Le stage de pédagogie pratique**, en stage bloqué, se déroulant en milieu naturel, sur une période de **6 jours minimum**, avec **6 plongées minimum**. Ce dernier doit comporter un ensemble de plongées de prise de vue et d'encadrement

Les deux stages de la formation, sont obligatoirement indissociables. Ils peuvent se réaliser avec ou sans intervalle de temps entre les deux mais dans une période maximale de 18 mois.

NB : Si les conditions d'encadrement et de formation à l'encadrement (présence de stagiaires FP1 et de stagiaires PP2) requises sont respectées et sous réserve de demander l'aval, au préalable, au responsable pédagogique, qui délègue un cadre de la CNPV, le brevet de formateur photographe niveau 2 pourra être organisé en région sous forme de stage bloqué ou fractionné.

#### Encadrement

Les deux stages doivent être encadrés dans leur intégralité par au moins :

- un instructeur photographe national (niveau III) et un formateur photographe niveau 3.

Ils peuvent être aidés par un ou plusieurs formateurs photographes niveau 2.

Sauf exception d'organisation, lors du stage de pédagogie pratique, chaque stagiaire formateur photographe niveau 2 devra disposer obligatoirement d'un ou de deux stagiaires photographes niveau 2 maximum, pour réaliser son encadrement, et d'un ou deux formateurs photographes niveau 1 maximum pour réaliser son encadrement.

## Évaluation

Le candidat est évalué en contrôle continu sur l'ensemble des stages par les équipes pédagogiques du stage de pédagogie préparatoire et du stage de pédagogie pratique en concertation.

- présentation lors du stage de pédagogie préparatoire d'un cours théorique et/ou technique/pratique de plongeur photographe niveau 2, préparé avant le stage de pédagogie préparatoire
- présentation lors du stage de pédagogie pratique d'un cours théorique et/ou technique/pratique de plongeur photographe niveau 2 préparé avant le stage de pédagogie pratique et illustré par des photos prises sur place
- analyse d'image sur ordinateur et en projection pour des plongeurs photographes de niveau 1 & 2
- intégration à l'unité de valeur pédagogique commune aux commissions culturelles
- conduite de séances pédagogiques s'adressant à des formateurs photographes niveau 1
- participation à la formation des formateurs photographes niveau 1
- conduite du stage pratique
- gestion de la chaîne numérique
- intégration au stage pratique (participation active au déroulement et à l'encadrement du stage)

## Jury

Un instructeur photographe national (niveau III) et au moins un formateur photographe niveau 3.

Le Président de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins ou son représentant est, par ailleurs de droit, président du jury de délivrance du brevet.

## Équivalence avec les brevets CMAS

FFESSM : Formateur Photographe niveau 2 = CMAS : Instructeur photo niveau 2

Le brevet a une validité de cinq ans et peut être renouvelé par la CNPV, sur demande de l'intéressé dans la mesure où il pratique l'enseignement de façon active.

## Contenu de la formation

- connaissances nécessaires à l'animation de l'unité de valeur pédagogique commune aux commissions culturelles
  - le cadre réglementaire
  - la pédagogie générale
- connaissance des règlements spécifiques à l'audiovisuel de la FFESSM et de la CMAS
  - *Etude du cursus de plongeur photographe de niveau 2*
  - Etude du cursus de formateur photographe de niveau 1*
- révision des techniques générales d'enseignement
- apprentissage de la formation de formateurs en général
- analyse d'images sur ordinateur
  - analyse d'images de plongeur photographe niveau 2
  - former un formateur photographe niveau 1 à l'analyse pour des plongeurs photographe niveau 1
- analyse d'images en projection
  - analyse d'images de plongeur photographe niveau 2
  - former un formateur photographe niveau 1 à l'analyse pour des plongeurs photographe niveau 1
- les différents types de matériel de prise de vue et d'éclairage artificiel existants
- techniques de transfert, de présentation et d'utilisation des images
- formation à l'évaluation de plongeur photographe niveau 2
- formation à l'évaluation de formateur photographe niveau 1
- formation à l'organisation et la conduite d'un stage de plongeurs photographes niveau 1 & 2 et de formateurs photographes niveau 1